

Université du Québec à Montréal
Département de science politique

Session automne 2011

POL 8302-10
Théorie des Relations internationales

Professeur : Alex Macleod

Bureau : A-1525

Tél : 987-3000 - poste 4663#

Heures de bureau: mercredi : 10h00-12h00
et sur rendez-vous

Ce séminaire a pour objectif d'assurer une compréhension adéquate du système international dans la période contemporaine, en articulant dans le cadre d'une problématique précise les rapports existants entre les structures économiques et politico-idéologiques nationales et le système international: structure du système international; hégémonie dans la sphère mondiale, périodisation du développement des rapports internationaux; critère du découpage du système international; pouvoir, classes sociales et système international.

Objectifs du séminaire

À la toute fin du vingtième siècle il est banal de constater que le système international est en pleine transformation. La chute du bloc communiste, la fin de la guerre froide, pour ne pas parler de la mondialisation, ont complètement bouleversé l'ordre international de l'après guerre. Certains auteurs vont jusqu'au point d'affirmer que le système westphalien (c'est-à-dire un système international anarchique caractérisé par les rapports conflictuels entre États souverains), vit actuellement une érosion fatale.

Face à la complexité de la scène internationale actuelle, la question suivante se pose : comment comprendre cette réalité bouleversée et bouleversante ? Le séminaire vise à aborder quelques pistes théoriques pour que l'on puisse mener une réflexion cohérente sur cette question, en poursuivant un double objectif :

- (1) Analyser des textes en théorie des relations internationales, en termes des quatre composantes de toute théorie en science sociale, c'est-à-dire l'ontologie, l'épistémologie, la méthodologie et la normativité. Chaque séminaire sera organisé autour de la discussion de textes représentatifs d'une approche théorique particulière.

- (2) Provoquer la réflexion sur la façon d'opérationnaliser une théorie en vue de traiter un événement ou une situation, et en particulier en vue de l'élaboration éventuelle du cadre théorique du mémoire de maîtrise.

Le séminaire ne se veut pas donc une simple introduction à la théorie en relations internationales. Il est tenu pour acquis que les étudiant-es inscrit-es au séminaire ont déjà suivi un cours sur le sujet au premier cycle. Toutefois, pour rappeler les points les plus importants des diverses approches théoriques qui seront utilisées, tout le monde est fortement encouragé à lire à l'avance le chapitre du livre de base pertinent, indiqué par un astérisque.

Formule pédagogique

Tous les séminaires, sauf ceux de la semaine 2, de la semaine 13 et de la semaine 14, adopteront la même formule : étude des textes de la semaine en équipe d'un maximum de quatre étudiant-es (la composition des équipes change chaque semaine) à partir de quatre questions parmi celles proposées par les membres du séminaire à l'avance (voir le mode d'évaluation ci-dessous), suivie d'une discussion générale. La première séance proprement dite (semaine 2) sera consacrées à une discussion générale sur la nature de la théorie en relations internationales, à partir de questions posées par le professeur sur des textes choisis. Les séances de la semaine 13 et de la semaine 14 seront consacrées à l'évaluation critique de la problématique et des deux approches théoriques adoptées pour le travail de session de chaque membre du séminaire.

Le séminaire fera appel à la participation active de tous et de toutes, ce qui sera reflété dans la répartition de la note finale. Comme la présence est la condition *sine qua non* de la participation, plus d'une absence du séminaire insuffisamment motivée sera considérée comme un abandon du cours.

Enfin, il faut remettre un travail de session, fondé sur une problématique choisie librement, et qui sera analysée en se servant de deux approches théoriques, l'une appartenant aux approches dites « mainstream » et l'autre à celles dites critiques, postpositivistes ou réflexivistes.

Mode d'évaluation

- (1) **Discussion des textes théoriques** : Chaque semaine, à partir de la semaine 3 (le 26 septembre), tous les membres doivent faire parvenir au professeur, par courriel le dimanche à 12h00 au plus tard, 2 questions, touchant ou l'ontologie, ou l'épistémologie, ou la méthodologie ou la normativité, sur chacun des deux textes proposés pour la discussion. Chaque question doit être accompagnée d'un petit texte de deux ou trois lignes maximum la justifiant. Le professeur choisira parmi celles qu'il a reçues quatre questions à être discutées d'abord en petit groupe et puis en séance générale.

Le non-respect de l'échéance entraîne automatiquement une note de 0/2 pour les textes de la semaine en question. En cas de récurrence, la note globale de l'exercice sera calculée sur 10 et non pas sur 20.

Qualité et pertinence des questions : $10 \times 2\% = 20\%$ (basé sur les 10 meilleures notes)

Qualité et pertinence des interventions au cours de la discussion générale : **25%**

- (2) **Présentation de la problématique et des approches théoriques du travail de session** : Un texte de présentation du travail de session, contenant la problématique, les deux approches théoriques et une brève indication de comment on va les opérationnaliser, d'un maximum de 1000 mots, et une bibliographie préliminaire portant sur la partie théorique, doit être remis en version électronique au professeur au moins une semaine avant la date prévue pour la présentation. Le professeur les distribuera aux membres du séminaires aussitôt. **15%**
- (3) **Évaluation critique des la problématique et des approches théoriques** : Le professeur fera parvenir, par courriel, une copie de chaque texte portant sur la problématique et le choix des approches théoriques à tous les membres du séminaires, qui doivent préparer une courte évaluation critique de chaque texte. La répartition des présentations des évaluations critiques se fera au cours de la session. Ce commentaire devra prendre de 5 à 10 minutes, et fera ensuite l'objet d'une courte discussion générale. Le but de ces évaluations critiques n'est évidemment pas de démolir le travail des autres, mais bien d'aider ces derniers à les bonifier en vue de la rédaction de la version finale du travail de session. **5%**
- (4) **Travail de session** : Chaque étudiant-e remettra un travail de recherche sur un sujet de son choix. Il ne doit pas dépasser 30 de pages de texte (références comprises), et respecter les consignes suivantes : police Times Roman ou Times à 12 points, à une interligne et demie, marges de 2,54 cm, alignement justifié. Le système de référence utilisé sera celui dit de « Harvard ». Date de remise : à discuter en classe. **35%**

Note sur les lectures

Les textes à lire se présentent de la façon suivante : les textes précédés d'un astérisque proposent une synthèse de l'approche à discuter et doivent être considérés comme des lectures fondamentales pour bien comprendre l'essentiel du débat, et se destinent surtout à ceux et à celles qui n'ont pas suivi de cours sur la théorie des relations internationales. À une ou deux exception près, ces textes sont tirés du livre d'Alex Macleod et de Dan O'Meara (dir.), 2010, *Théorie des relations internationales : contestation et résistance*, 2^e édition, Montréal, Athéna Éditions. Les autres textes sont ceux qui feront l'objet d'une discussion en classe.

On peut consulter aussi, Tim Dunne, Milja Kurki et Steve Smith (dir.), 2010, *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, 2^e édition, Oxford/New York : Oxford University Press, Dario Battistella, 2009, *Théorie des relations internationales*, 3^e édition, Paris, Presses de Science po, et Alex Macleod, Evelyne Dufault, Frédérick Guillaume Dufour et David Morin (dir.), 2008, *Relations internationales : Théories et concepts*, 3^e édition revue et augmentée, Montréal : Athéna éditions. Pour une introduction générale aux questions soulevées par la théorie des relations internationales, lisez Martin Hollis et Steve Smith, 1990, *Explaining and Understanding International Relations*, Oxford : Oxford University Press.

Chaque chapitre du livre de Macleod et O'Meara propose une liste de lectures supplémentaires qui devrait suffire pour la préparation de la partie théorique du travail de session. Vous trouverez aussi à la fin du plan de cours une liste de revues disponibles en ligne à la bibliothèque l'UQAM, et qui sont consacrées complètement ou partiellement à la théorie des relations internationales.

NB : Le champ d'études qui est la théorie des relations internationales est dominé très largement par la littérature rédigée en langue anglaise. Cela signifie qu'en dehors des chapitres du livre de base du séminaire, tous les textes à lire et à discuter en classe seront dans cette langue.

Plan des séminaires et des textes à lire

Semaine 1, le 12 septembre: Présentation du plan de cours, discussion et adoption de la formule pédagogique et du mode d'évaluation.

Semaine 2, le 19 septembre : La nature de la théorie des relations internationales

Lectures :

*Macleod, Alex et Dan O'Meara, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales » : 1-17.

Hirschman, Albert O. 1970, « The Search for Paradigms as a Hindrance to Understanding », *World Politics*, 22, 3 : 329-343

Schmidt, Brian C., 2002, « Together again : reuniting political theory and international relations theory », *British Journal of Politics and International Relations*, 4, 1 : 115-140

Kurki, Milja, 2006, « Causes of a divided discipline: rethinking the concept of cause in International Relations theory », *Review of International Studies*, 32, 2 : 189-216

Semaine 3, le 26 septembre : Le paradigme hégémonique et ses contestations

Lectures :

*Macleod, Alex, « Émergence d'un paradigme hégémonique » : 19-34.

Hoffmann, Stanley, 1977, « An American Social Science : International Relations », *Daedalus*, 106, 3 : 41-60

Campbell, David, 2001, « International Engagements: The Politics of North American International Relations Theory », *Political Theory*, 29,3 : 432-448.

Tickner, Arlene, 2003, « Seeing IR Differently: Notes from the Third World », *Millennium*, 32, 2 : 295-324.

Semaine 4, le 3 octobre : Évaluation et comparaison des théories

Lectures :

*O'Meara, Dan, « Comment évaluer et comparer les théories en Relations internationales » : 511-537.

Mearsheimer, John J., 1994/1995, « The False Promise of International Institutions », *International Security*, 19 (2) : 5-49.

Keohane, Robert O. et Martin, Lisa L., 1995, « The Promise of Institutional Theory », *International Security*, 20 (1) : 39-51.

Ruggie, John G., 1995, « The False Promise of Realism », *ibid.* : 62-70.

Wendt, Alexander, 1995, « Constructing International Politics », *ibid.* : 71-81.

Mearsheimer, John J., « A Realist Reply », *ibid.* : 82-93

N.B. Vous ne devez préparer qu'une seule question sur chacun de ces 5 textes

Semaine 5, le 10 octobre : lundi de l'Action de grâce

Semaine 6, le 17 octobre : Les approches réalistes

Lectures :

*Macleod, Alex, « Le réalisme classique », « Le néoréalisme » et « Le réalisme néoclassique » : 63-85 ; 87-113 ; 115-129.

Desch, Michael C., 2003, « It is kind to be cruel : the humanity of American Realism », *Review of International Studies*, 29, 2 : 415-426

Brooks, Stephen G. et William C. Wohlforth, 2005, « International Relations Theory and the Case against Unilateralism », *Perspectives on Politics*, 3, 3 : 509-524.

Parent, Joseph M. et Joshua M. Baron, 2011, « Elder Abuse : How the Moderns Mistreat Classical Realism », *International Studies Review*, 13, 2 : 193-213

N.B. Vous ne devez préparer qu'une seule question sur chacun de ces 3 textes

Semaine 7, le 24 octobre : Semaine de lecture

Semaine 8, le 31 octobre : Les approches libérales

Lectures :

*Roussel, Stéphane et Dan O'Meara, « Le libéralisme classique » : 131-152, et Marie-Ève Desrosiers et Justin Massie, « Le néolibéralisme et le débat néo-néo » : 153-176.

Doyle Michael W., 1986, « Liberalism and World Politics », *The American Political Science Review*, 80, 4 : 1151-1169.

Keohane, Robert O., Stephen Macedo, et Andrew Moravcsik, 2009, « Democracy-Enhancing Multilateralism », *International Organization*, 63, 1 : 1-31

Semaine 9, le 7 novembre

Lectures : Les approches constructivistes

*O'Meara, Dan, « Le constructivisme » : 243-268

Wendt, A., 1992, « Anarchy is What States Make of It: The Social Construction of Power Politics », *International Organization*, 46, 2 : 391-425

Weldes, Jutta, 1996, « Constructing National Interests », *European Journal of International Relations*, 2, 3; 275-318

Semaine 10, le 14 novembre : Les approches marxistes

Lectures :

*O'Meara, Dan : « La théorie marxiste » : 195-219

Cox, Robert W., 1983, « Gramsci, Hegemony and International Relations : An Essay in Method », *Millennium*, 12, 2 :

Teschke, Benno, 2005, « Bourgeois Revolution, State Formation and the Absence of the International », *Historical Materialism*, 13, 2, 3-26

Semaine 11, le 21 novembre : Les approches poststructuralistes

Lectures :

*Grondin, David : « Le poststructuralisme » : 315-338,

Joseph, Jonathan, 2010, « The limits of governmentality: Social theory and the international », *European Journal of International Relations*, 16, 2 : 223-246

Doty, Roxanne Lynn, 2007, « States of Exception on the Mexico–U.S. Border: Security, “Decisions,” and Civilian Border Patrols », *International Political Sociology*, 1 (2) : 113-137.

Semaine 12, le 28 novembre : Les approches féministes

Lectures :

*D'Aoust, Anne-Marie : « Les approches féministes » : 339-364

Peterson, Spike V., 1992, « Transgressing Boundaries: Theories of Knowledge, Gender and International Relations », *Millennium*, 21, 2 : 183-206.

Tickner, J. Anne, 1997, « You Just Don't Understand : Troubled Engagements Between Feminists and IR Theorists », *International Studies Quarterly*, 41 (4) : 611-633.

Semaine 13, le 5 décembre : L'évaluation critique de la problématique des travaux de session (1)

N.B. : date-limite pour la remise de la deuxième série de textes (électroniques) de présentation de la problématique et des approches théoriques du travail de session.

Semaine 14, 12 décembre : L'évaluation critique de la problématique des travaux de session (2)

Semaine 15, le 19 décembre : Les approches postcoloniales

Lectures :

*Benessaïeh, Afef : « La perspective postcoloniale » : 364-378

Hobson, John A., 2007, « Is critical theory always for the white West and for Western imperialism? Beyond Westphalian towards a post-racist critical IR », *Review of International Studies*, 33, 1 : 91-116

Ayoob, Mohammed, 2002, « Inequality and Theorizing in International Relations : The Case for Subaltern Realism », *International Studies Review* 4, 3 : 27-48

Barnett, Michael, 2002, « Radical Chic? Subaltern Realism: A Rejoinder » *International Studies Review* 4, 3 : 49-62.

N.B. Vous ne devez préparer qu'une seule question sur chacun de ces 3 textes

N.B.bis : date-limite pour la remise de la première série de textes (électroniques) de présentation de la problématique et des approches théoriques du travail de session.

Voici une liste de quelques revues complètement ou partiellement consacrées à la théorie des relations internationales, et disponibles en ligne à l'UQAM

American Political Science Review	International Studies Quarterly
Cambridge Review of International Affairs	International Studies Review
Cooperation and Conflict	International Theory
Études internationales	Journal of International Relations and Development (disponible en ligne jusqu'en 2005)
European Journal of International Relations	Millennium
International Organization	Security Dialogue
International Political Sociology	Security Studies
International Politics	World Politics
International Security	

Et n'oubliez pas la revue française *Culture et conflits*, qui ne se trouve pas à la bibliothèque de l'UQAM, mais qui est disponible (et téléchargeable) en ligne à :

www.conflits.org

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.